

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Commune de : CAUJAC

CONTRÔLE DES STRUCTURES

Publicité prévue par les articles R331-4 et D 331-4-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Mise en œuvre du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles

Demande d'autorisation d'exploiter parvenue à la direction départementale
des territoires (DDT) de l'Ariège

Surface (ha)	Propriétaire(s)	Demandeur		Date d'enregistrement	Date limite de candidature(s) concurrente(s)
		Nom, prénom et/ou raison sociale	N° de dossier		
109,3538	FENASSE Paul et Bernard MIRANI Carmela et Marc AGUIRE Éliane	CLAPIER Bastien Parcelles exploitées par le GAEC DE L'AVOCAT VIEIL dont M. CLAPIER était l'associé	09 24 0035	4 mars 2024	4 juin 2024

section WC n° 19J, 19K, 20, 21J, 21K, 21L, 29, 34J, 41, 82, 94J, 94K, 95J, 95K, 96J, 96K, 97J, 97K, 98
section WD n° 6, 7J, 7K, 25J, 25K, 26
section WE n° 50, 51, 54, 55, 56, 57, 60, 61, 141

Les candidatures concurrentes ne pourront être prises en compte, dans le cadre de l'instruction de la demande initiale précitée, que si elles sont déposées dans la limite du délai mentionné ci-dessus (dernière colonne du tableau).

Renseignements et formulaires :
DDT de l'Ariège – Jean-Marc MAUREL (05 61 02 15 48)
Service Économie Agricole
10, rue des Salenques BP 10102
09007 FOIX cedex

Les formulaires sont également disponibles sur le site Internet de la Préfecture de l'Ariège – www.ariège.gouv.fr